

1. *Débitrice:* **Golf du Domaine du Brésil de Goumoens-le-Jux SA**, 1376 **Goumoens-le-Jux**
2. *Remarques:* Par décision du 7 mars 2003, communiquée le même jour, le président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a refusé d'accorder au Golf du Domaine du Brésil de Goumoens-le-Jux SA, un sursis en vue de proposer un règlement amiable des dettes à ses créanciers et a mis les frais de la décision à la charge du requérant.

Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains

(00905562)